



# PENCRAN

infos

Septembre 2020 - n°194

Édito



Cette rentrée 2020 est un peu particulière, il faut l'avouer. L'épidémie de Covid-19 bouscule les habitudes et nous impose des décisions difficiles mais parfois indispensables ou simplement dictées par le bon sens.

Pour assurer au mieux l'accueil des enfants à l'école Lucien Kerlann, nous avons décidé d'appliquer les mêmes mesures sanitaires qu'au mois de juin dernier. Nous faisons ainsi, un peu plus que le protocole demandé par le ministère de l'Education Nationale, mais cela nous semble, pour le moment, le meilleur moyen de protéger les enfants et par ricochet, leurs familles.

Nous avons aussi choisi d'annuler les manifestations communales accueillant un grand nombre de personnes dans un même lieu : le forum des associations, le repas des aînés, les journées du Patrimoine, Couleurs de Bretagne. Les conditions sanitaires qui se dégradent et qui continuent à se dégrader, nous imposent de protéger les personnes à risques, nos aînés notamment, des dangers liés à l'épidémie.

Je vous conseille de continuer à appliquer les gestes barrières les plus élémentaires (port du masque, gel hydroalcoolique et distanciation physique) le plus souvent possible.

Cette épidémie n'empêche pas les élus municipaux et communautaires de continuer à travailler. Le 9 juillet dernier, Céline LANGUENOU et moi-même avons participé à l'installation du conseil de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD). Nous sommes 48 conseillers, dont 27 nouveaux, qui allons œuvrer au service du territoire et de ses 22 communes. L'enjeu majeur du début de mandat sera l'élaboration du projet de territoire qui va définir les prochaines années dans les domaines du développement économique, du logement, de l'environnement, des mobilités etc.

Des consultations permettront à la population de participer à ce projet. Notre territoire est dynamique et attractif, il doit le rester.

Stéphane Hervoir, Maire

## Ouverture et contacts de la mairie

La mairie de Pencran est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi), le samedi de 9h à 12h.

Tél. 02 98 85 04 42

N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : [mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr)

Site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

Dans ce numéro

Report du repas annuel du CCAS - Etat civil - Urbanisme - Recensement des jeunes - Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau - Résumé du conseil municipal du 10 juillet 2020 - Réunion du CCAS du 21 juillet 2020 - Paiement de proximité - Bienvenue aux nouveaux agents - Présentation des associations communales.

## ENFANCE JEUNESSE

Retour sur cet été à l'accueil de loisirs.

## ÉCOLE

Présentation de l'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2020/2021.

## VIE ASSOCIATIVE

Etoile Cycliste de Landerneau - La Compagnie des Doudous - Création d'une association lecture/livres/bibliothèque - Vie paroissiale - Ouverture de la chasse - Correspondants presse.

## DIVERS

Cabinet infirmier - Programme des cafés des aidants du CLIC - Actes de cruautés sur les équidés.

## Permanences des élus en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42

## Contacts des services enfance jeunesse

### Jardin d'Enfants :

Tél : 02 29 05 73 63

Courriel : [jardindenfants@pencran.fr](mailto:jardindenfants@pencran.fr)

### Centre de loisirs et garderie :

Tél : 09 60 54 23 03

Courriel : [alsh@pencran.fr](mailto:alsh@pencran.fr)

### Espace jeunesse :

Tél : 02 98 21 53 94

Courriel : [mpaugam@mptlanderneau.org](mailto:mpaugam@mptlanderneau.org)

### École Lucien Kerlann :

Tél : 02 98 85 31 94

Courriel : [ec.0290933G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290933G@ac-rennes.fr)

## Prochain Pencran Infos

**Envoi de vos articles :** pour faire paraître une information ou une annonce dans le **Pencran Infos d'octobre**, faites parvenir votre texte pour le **28 septembre** en mairie ou à : [pencran-infos@pencran.fr](mailto:pencran-infos@pencran.fr)

**Rappel :** les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Report du repas annuel du CCAS

Au vu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, le repas offert par la mairie aux aînés n'aura pas lieu comme habituellement au mois d'octobre. Cette rencontre sera à nouveau programmée une fois que les conditions nous le permettront.

## État civil

### NAISSANCES :

Nathan METAYER, 5 rue des Coquelicots, né le 9 juillet  
Maël LOUIS, 14 rue Per Jakes Hélias, né le 24 juillet  
Angéline et Théa BAUWENS QUÉRÉ, 2 rue Jacques Cartier, nées le 12 août

### MARIAGE :

Virginie LARGENTON et Benoît CORDILLET, 1 impasse des Genêts, le 12 septembre

### DÉCÈS :

Anne CHAPALAIN, 18 route de Keranhoat, 58 ans

## Urbanisme

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- Mme IGUER, 4 route de Kerlois, pose d'une clôture
- M. BAUWENS, 2 rue Jacques Cartier, transformation du garage en chambre
- Mme SEGALIN, 1 rue des Agapanthes, pose d'une piscine semi-enterrée
- M. MEVEL Régis, 23 rue Jacques Cartier, extension d'une maison individuelle
- M. BROCH, 15 rue des Noisetiers, transformation du garage en chambre et salle d'eau
- M. GUEGEN, 26 rue des Myosotis, pose d'une clôture et mur de soutènement
- M. CARDIET, 1 rue des Korrigans, construction d'un muret technique et d'un préau
- Mme HELLIO, 3 imp des Roitelets, construction d'une véranda
- M. LOAËC, 10 route de Keranhoat, ravalement de façade
- Mme SIOU, 17 rue du Voas Glaz, changement de clôture
- Mme AUGEREAU, 21 rue des Bruyères, changement de la porte d'entrée
- M. DUCAS, 15 route de la Fontaine, pose d'une clôture
- M. TESSON, 16 Keranna, remplacement de la clôture
- M. CRENN, 1 rue des Farfadets, extension d'une maison individuelle
- M. RIVOALLON, 38 rue des Cerisiers, pose d'une clôture

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. LE GOFF et Mme GALLIOU, 14 rue Max Jacob, transformation du garage en cabinet paramédical
- M. SIKORA, 12 rue des Agapanthes, construction d'une maison individuelle
- Mme POSTOLLEC, 4 rue des Aubépines, construction d'une maison individuelle
- M. COLAS et Mme DE LAMAR, 20 rue des Coquelicots, construction d'une maison individuelle
- M. ABILIOU, 14 rue des Aubépines, construction d'une maison individuelle
- M. BASSOMPIERRE et Mme CORBE, 16 rue Per Jakez Hélias, extension d'une maison individuelle

## Recensement des jeunes

Les jeunes nés en septembre 2004 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 26/07/2020. Nitrates (NO<sub>3</sub>) : 26 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur le site internet : [pencran.fr](http://pencran.fr)

## Résumé du conseil municipal du 10 juillet 2020

(Compte rendu complet consultable sur le site internet de la mairie.)  
Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

### Désignation des Grands électeurs en vue des élections sénatoriales de 2020 :

Le Conseil Municipal a élu les délégués du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs. Les élections sénatoriales se dérouleront dimanche 27 septembre.

#### Les 5 titulaires sont :

Stéphane HERVOIR  
Céline PETETIN  
Gérard LE MEUR  
Solange SCHMITT  
Franck WALLON

#### Les 3 suppléants sont :

Daphné HERMÈS  
Jean-Pierre LE BOURDON  
Céline REBOUL

## Réunion du CCAS du 21 juillet 2020

### Installation des membres du Centre communal d'Action Sociale :

Stéphane HERVOIR, maire, a déclaré les membres du Conseil d'administration du CCAS, installés dans leur fonction.

Le Conseil d'administration du CCAS est composé des membres suivants : Stéphane HERVOIR, Annick JAFFRES, Céline LANGUENOU, Stéphanie SIMON, Nicole LAUMONIER, Philippe BOULLE, Véronique BERNAS, Régis GUÉMENE, Marie-Louise PERENNOU, Solange SCHMITT, Evelyne MASCLEF, Franck LEGAY, Louis TOUBOT, Joachim FRAOUTI, Daphné HERMES, Céline REBOUL.

### Compte administratif 2019 et budget 2020 :

Les membres du CCAS ont voté à l'unanimité le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020.

Le budget pour 2020 s'équilibre à 12 100,50 €.

### Rappel des missions du CCAS :

Stéphane HERVOIR rappelle quelques unes des missions du CCAS à Pencran : prêt d'honneur pour les étudiants, aide au financement à la formation BAFA, repas offert aux aînés de la commune etc.

## Paiement de proximité



Payer ses impôts, ses amendes ou ses factures de services publics locaux chez les buralistes, c'est maintenant possible dans le Finistère avec la généralisation du paiement de proximité. Depuis le 28 juillet dernier, les contribuables peuvent désormais payer leurs impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...) amendes et produits locaux (cantines, crèches, hôpital...) dans les bureaux de tabac disposant d'un point de vente de la Française des jeux, partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques. La Confédération des buralistes, en partenariat avec la Française des jeux, a été retenue à la suite d'un appel d'offre public. Après une phase de préfiguration dans 19 départements (dont les Côtes d'Armor), le service de paiement de proximité est généralisé à l'ensemble du territoire national. Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire (sans plafond de paiement pour les seuls produits locaux et les amendes, et dans la limite de 300 € pour les impôts) peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire.

Pour ce faire, il leur suffit de scanner eux-mêmes la facture dotée d'un datamatrix (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. La facture est alors considérée comme réglée dès lors que l'intégralité de son montant est payée. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement chez un buraliste dans la rubrique « modalités de paiement ». Naturellement, les buralistes n'ont pas accès aux données fiscales personnelles des usagers. Pour le Finistère, les usagers qui souhaitent recourir à ce dispositif pourront le faire dans un premier temps auprès de 96 buralistes partenaires répartis sur 60 communes du département. Ce nombre est appelé à augmenter rapidement.

Les buralistes partenaires sont identifiables grâce à une signalétique « Paiement de proximité » apposée sur leur vitrine et à leur comptoir. La liste des buralistes partenaires dans le Finistère est disponible dans les centres de finances publiques ainsi que sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite). Elle sera mise à jour régulièrement.

Avec le paiement de proximité, les usagers souhaitant régler leur facture en espèces ou par carte bancaire disposent d'un nombre significatif de guichets supplémentaires proposant des horaires d'ouvertures élargis. Les usagers peuvent bien entendu continuer à effectuer leurs paiements en numéraire ou par carte bancaire dans les limites sus-indiquées auprès des centres des Finances publiques.

Dans notre secteur, voici la liste des buralistes qui offrent ce service :

- Café du Port, 46 Quai de Léon, Landerneau
- Le Saint-Thomas, 2 place St Thomas, Landerneau

## Bienvenue aux nouveaux agents

### Jean-Luc JOURDAN



À bientôt 48 ans, Jean-Luc chauffeur de métier, a exercé différents emplois depuis le début de sa carrière, ce qui lui a permis d'acquérir une bonne polyvalence, qu'il met aujourd'hui au service des Pencrenais. Jean-Luc a intégré le service technique en août 2019.

### Thomas LUGUERN



Thomas a intégré l'équipe du service administratif fin novembre 2019. Agé de 26 ans et originaire de Landerneau, il est titulaire d'un master « Management du Sport et des Collectivités ». Après 6 mois en Nouvelle-Calédonie où il a effectué son stage de master à la mairie de Nouméa, il est de retour sur la commune de Pencren. Thomas occupe le poste de chargé d'urbanisme et est disponible pour vous accueillir, informer et conseiller.

### David RIGOT



Après une formation de maintenance des bâtiments et deux ans employé par la mairie de l'Hôpital-Camfrout, David, 44 ans, est arrivé dans la collectivité au moins de juin. Il a intégré le service technique en tant que responsable de service.

### Julien MARREC



Julien, 34 ans, originaire du sud Finistère, s'est installé à Pencren en avril 2019 avec sa compagne et leurs 2 enfants. Après plus de 15 années dans la chocolaterie, il a effectué une reconversion professionnelle pour être menuisier. Grâce à cela, il a pu intégrer depuis juillet l'équipe du service technique en tant qu'agent technique.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Afin d'éviter tout risque de propagation de Covid-19, la mairie de Pencran a décidé d'annuler le forum des associations initialement prévu le samedi 5 septembre 2020.

Pencran  
Animation & Festivités

Gym Club - Pencran

LA COMPAGNIE  
des dou-dous

MAISON  
POUR TOUS

PENCRAN

## AL - TENNIS DE TABLE

Philippe RICHARD

07 50 47 87 38 / [alpencran@free.fr](mailto:alpencran@free.fr)

ALPencran

Le club de tennis de table s'adresse aux jeunes (à partir de 14 ans) et aux adultes. Que vous soyez débutant ou confirmé, vous trouverez l'occasion de progresser en loisir ou en compétition (affiliation Ufolep). Les entraînements se déroulent le mercredi soir à partir de 20h à la salle des sports de Pencran. Pour ceux qui voudraient s'engager pour la saison sportive, les matchs avec les autres joueurs et clubs du Finistère ont lieu le vendredi soir, également à partir de 20 h. Pour la saison 2020-2021, la cotisation s'élève à 61 €

## APE (Association des Parents d'Elèves)

Céline LE GALLIC

[apedepencran@gmail.com](mailto:apedepencran@gmail.com) / APE Pencran

Conseil local des parents d'élèves.

## ASSOCIATION PARTENARIAT SCOLARISATION MAJUNGA

Jean-Paul PINVIDIC

[partenariatmajunga@gmail.com](mailto:partenariatmajunga@gmail.com)

Aide à l'éducation des enfants en difficulté à Madagascar.

## ASSOCIATION SOUCOUPAPAYE

Souleymane DIALLO

06 09 74 01 76 / Association Soucoupapaye / [asso.soucoupapaye@yahoo.fr](mailto:asso.soucoupapaye@yahoo.fr)

Soucoupapaye vous propose des **cours de danse africaine** mandingue et sénégalaise, accompagnés de musiciens sénégalais, le mercredi de 19h à 20h30 à partir du 16 septembre (175 € l'année avec 1 cours d'essai), ainsi que **des cours de percussions africaines** (djembé, séroubas) pour enfants le mardi de 18h à 19h à partir du 15 septembre (155 € l'année avec 1 cours d'essai).

## APAF (Association Pencran Animation Festivités)

Gérard LE MEUR

06 71 04 56 87 / APAF Pencran / [asso.paf29800@gmail.com](mailto:asso.paf29800@gmail.com)

L'APAF a pour objectif de contribuer au dynamisme de la commune par l'animation et l'organisation de fêtes locales : La fête du village en juin, le Trail « La Pencranais » en octobre, le Téléthon en décembre, le carnaval la « Lune Étoilée » de Landerneau en avril et la participation au grand rassemblement de Schtroumpfs, avec une présence remarquée de plus de 200 Pencranais

## GYM'CLUB

Hélène PERON

06 15 18 67 51 / [gymclub-pencran29800@laposte.net](mailto:gymclub-pencran29800@laposte.net)

Envie de se vider l'esprit en faisant du sport ! Rejoignez le Gym Club de Pencran. Malgré un contexte sanitaire incertain, le club a décidé de reprendre les cours, dans le respect des gestes barrières naturellement.

Le Gym Club propose 3 cours par semaine : lundi de 19h à 20h : Gym tonique - mercredi de 9h30 à 10h30 : Gym Loisir - mercredi de 19h à 20h : Gym tonique

Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement lors des cours.

**Nouvelle inscription** : certificat médical obligatoire.

**Réinscription** (moins de 3 ans) : certificat médical ou attestation d'absence de contre-indication à la pratique sportive à télécharger sur :

[www.sportspourtous.org/fr/questionnaire-sante.html](http://www.sportspourtous.org/fr/questionnaire-sante.html)

Les cours ont repris lundi 14 septembre à la salle des sports.

Cotisation : 75 € donnant droit aux 3 cours hebdomadaires.

## LA COMPAGNIE DES DOUDOUS

Véronique CROISEAUX  
des dou-dous

Association d'assistantes maternelles.

## FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Jean-Pierre RUNGOAT

Association d'anciens combattants.

## MAISON POUR TOUS

Sylvie JONCOUR  
entre social

02 98 21 53 94 / Mpt Jeunesse  
Landerneau

## LA BONNE ALTITUDE

Caroline PELLÉ

06 31 48 43 56 / [f La Bonne Altitude](#)  
[labonnealtitude.pencran@gmail.com](mailto:labonnealtitude.pencran@gmail.com)

La Bonne Altitude organise sa rentrée. Contexte sanitaire particulier oblige, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer toutes les informations nécessaires mais tout cela devrait se préciser dans les jours à venir. Bien évidemment, un protocole sanitaire sera mis en place à la reprise de chacune des activités. Si vous êtes intéressé(e) par l'une de nos trois activités, nous vous proposons de nous envoyer un mail à [labonnealtitude.pencran@gmail.com](mailto:labonnealtitude.pencran@gmail.com) et nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

**Ateliers couture** : 4 séances de 2h par semaine (8 personnes max sur chaque atelier) - reprise mi septembre

**Cours de Yoga** : 2 séances le mardi soir - reprise fin septembre

**Chorale** : répétitions tous les mercredis soir - pas de reprise possible avant le mois de novembre

En espérant vous retrouver bientôt dans les meilleures conditions possibles.

## LES AMIS DE LA COLLINE

Didier GUÉRIN

02 98 25 11 17

L'association Les Amis de la Colline affiliée à Génération Mouvement, propose des activités internes les mardis après-midi (pétanque, dominos/triominos, marche, repas et barbecues). Des activités en inter-clubs, secteur Bas-Elorn, une dizaine par an, les mardis ou jeudis après-midi (pétanque et dominos). Des activités en inter-clubs, niveau départemental les après-midi (pétanque, dominos, belote, tarot, le saviez-vous ?, dictée et Scrabble). Activités en commun avec les clubs d'Irvillac et St-Urbain (repas et voyages organisés). Cotisation annuelle 20 € (de janvier à décembre) et à partir de juillet 10 €.

## LES SENTIERS DE PENCRA

Jean-Paul ROLLAND

02 98 85 33 36

L'association contribue à la création, à l'entretien, à la mise en valeur et à la promotion par tous les moyens appropriés d'un réseau de sentiers de randonnée sur le territoire de la commune.

## PAROISSE

Roseline EMILY

06 03 96 62 79

## PENCRA PATRIMOINE

Jean-Pierre LE BOURDON

06 37 06 16 87 / [f Pencran Patrimoine](#)  
[pencran.patrimoine@gmail.com](mailto:pencran.patrimoine@gmail.com)

Protection et sauvegarde du patrimoine à Pencran.

## PENN AR BAD

### PENN AR BAD

Christine CORLOBÉ

06 98 56 95 08 / [pennarbad@gmail.com](mailto:pennarbad@gmail.com)

Penn ar Bad est un club de badminton de loisir, qui accueille des adultes et des adolescents. Les séances ont lieu le lundi et le jeudi à la salle des sports, à partir de 20h30. Il est possible de venir essayer une ou deux fois avant de s'inscrire, des raquettes peuvent alors être prêtées. Modalités d'inscription : Cotisations de 25 € pour l'année, certificat médical datant de moins de six mois et fiche de renseignements à compléter. Les inscriptions seront effectuées lors des séances.

## Société de chasse « LA PAYSANNE »

Rémy SPARFEL

## Rockin' Breizh Club

Joël PHILIPPOT

[rockin.breizh.club@laposte.net](mailto:rockin.breizh.club@laposte.net) / [f Rockin Breizh Club](#)

Concerts et expositions de véhicules anciens et motos

## Société de chasse

### « LA PENCRAINAISE »

Thierry NOËL

## US PENCRA

Jean-Luc CORNILY

07 84 18 71 23 / [f U.S.Pencran](#)  
[cornily.jean-luc@neuf.fr](mailto:cornily.jean-luc@neuf.fr)

La saison de football a repris depuis début août pour les séniors. Un protocole détaillant les mesures de protection liées au Covid19 a été mis en place. Nouveauté pour la saison, les catégories U10/U11 rejoignent le groupement jeunesse des Rives de l'Elorn regroupant l'USP et l'AS DIRINON depuis les catégories U10 jusqu'à U17. Pour chaque catégorie les entraînements et les matchs se feront alternativement à Pencran et à Dirinon. Les renouvellements de licence sont dématérialisés, chaque joueur a reçu un mail de la part de la FFF pour la revalidation de sa licence. Un questionnaire de santé est à remplir et à joindre à la signature. Il est important de revalider sa licence au plus vite.

<https://foot29.fff.fr/wp-content/uploads/sites/94/bsk-pdf-manager/5555517a529ccd890f73780b9a86f6f3.pdf>

Pour les nouveaux joueurs, entre autres documents un certificat médical est demandé à remplir par le médecin sur le formulaire suivant :

<https://foot29.fff.fr/wp-content/uploads/sites/94/bsk-pdf-manager/d8762a254eab834ab9c848f1fda8d309.pdf>

Contact école de foot et Groupement Jeunesse Rives de l'Elorn : [ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com](mailto:ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com)

## ENFANCE JEUNESSE

### Retour sur cet été à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Pencran était ouvert les trois premières semaines de juillet et les deux dernières d'août. Il a connu une fréquentation moyenne de 40 enfants. Les enfants auront profité de multiples animations principalement autour des quatre éléments (feu, air, eau, terre). Malgré le contexte sanitaire, des sorties plages ont été réalisées avec la possibilité d'aller dans l'eau sous la surveillance d'Estelle LE BIHAN, animatrice sauveteur baignade. Les programmes ont été imaginés par une équipe d'animation mettant en place des activités nouvelles, qui permettent de profiter de la commune et ses environs tout en respectant le protocole sanitaire.



## ÉCOLE

### Présentation de l'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2020/2021

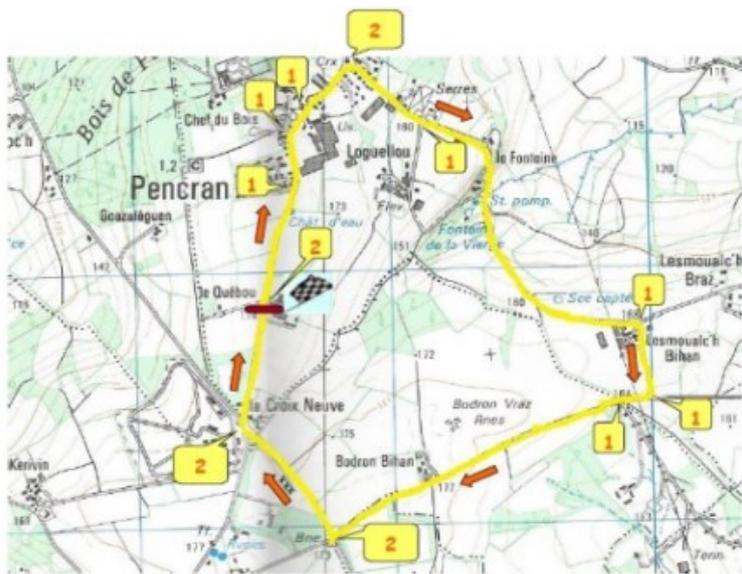


En bas, en partant de la gauche : Marie LE HÉNO - enseignante en TPS/PS, Carine BONHUMEAU - enseignante en CE1/CE2 B, Estelle BEUZIT - enseignante en CM1/CM2 A, Christelle PETTON - enseignante en CP, Virginie KERMARREC - enseignante en MS/GS B.

En haut, en partant de la gauche : Pauline TYMEN - enseignante en CE1/CE2 A, Annabelle LEHRE - enseignante en MS/GS A, Annie LANGUENOU - enseignante en CM1/CM2 B, Maïwenn FILY - enseignante intervenant en MS/GS et CE1/CE2 B, Sophie DENIS - enseignante brigade remplacement, Véronique PENGAM - ATSEM en GS/MS A, Nathalie MACÉ - directrice intervenant en CP et CE1/CE2 A, Françoise FOUCART - AVS, Marie Aude PERROT - AVS, Anne TESSON - ATSEM en MS/GS B, Christine ABALAIN - AVS, Virginie GUILLON - ATSEM en TPS/PS.

## VIE ASSOCIATIVE

### Étoile Cycliste de Landerneau



Dimanche 20 septembre, course cycliste "Challenge Pencran Bed féminin" organisé par l'Étoile Cycliste de Landerneau sur Pencran. Circulation uniquement dans le sens de la course de 12h à 19h. Les riverains concernés sont priés de tenir leurs animaux à distance de la course.

### La Compagnie des Doudous



La Compagnie des Doudous recherche une nouvelle adhérente. Si vous exercez la profession d'assistante maternelle, vous pouvez nous rejoindre ! Nous nous réunissons une fois par semaine à l'Arc-en-Ciel avec ou sans intervenant. L'association a pour but de proposer aux enfants des activités ludiques (musique, danse, parcours sportifs ...) afin de leur permettre de développer leur imagination, leur créativité et favoriser la socialisation. Vous pouvez joindre Véronique CROISEAUX, présidente de l'association au 07 81 99 88 64.

### Création d'une association lecture/livres/bibliothèque

Nous avons donné rendez-vous aux personnes intéressées par la création d'une boîte à livres et d'une bibliothèque à Pencran, au forum des associations. Celui-ci a dû être annulé du fait du contexte sanitaire.

Nous invitons donc ici les amateurs de lecture à se faire connaître en contactant Annick Jaffrès, adjointe à la vie associative et culturelle : [jaffres@pencran.fr](mailto:jaffres@pencran.fr).

Dès que les conditions le permettront, une réunion de tous les volontaires sera organisée afin de lancer cette nouvelle association pencranaise.

# VIE ASSOCIATIVE

## Vie paroissiale

### La Communauté Chrétienne Locale DIRINON - PENCAN

#### Culte catholique, vous communique son agenda :

- Dimanche 20 septembre, messe bilingue breton/français à 10h30
  - Samedi 26 septembre, messe à 18h
  - Samedi 10 octobre, messe à 18h
- Elles se dérouleront à l'église de Dirinon dans le respect du port du masque et autres gestes barrières.

#### Inscriptions à la catéchèse (CE1 au CM2) :

Contact : Marie-Laure Le Gall

06 47 48 63 62

[herve\\_le-gall@orange.fr](mailto:herve_le-gall@orange.fr)

Elles se feront au presbytère de Dirinon, 7 Rue de Kereol. Apporter le livret de famille catholique (photocopie baptême). Port du masque lors de l'inscription.

**Tarif :** 30 € pour un enfant, 40 € pour deux enfants. Possibilité d'inscription par mail.

## Annulation du kig ha farz :

En raison des conditions sanitaires dues au Covid, le kig ha farz prévu le dimanche 4 octobre 2020 à la salle polyvalente de Dirinon, est annulé.

## Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse sera le dimanche 20 septembre 2020 à partir de 8h30 et la fermeture le 28 février 2021 à 17h30.

### Jours de chasse de la société « La Pencranaise » :

Mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

### Jours de chasse de la société « La Paysanne » :

Lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jour fériés.

## Correspondants presse

### LE TÉLÉGRAMME - Joseph LE BOT

Tél : 06 95 02 55 57

Courriel : [lemorbic.letelegramme@gmail.com](mailto:lemorbic.letelegramme@gmail.com)

### QUEST FRANCE - Dominique BOURHIS

Tél : 06 14 66 01 06

Courriel : [d.bourhis@wanadoo.fr](mailto:d.bourhis@wanadoo.fr)

# DIVERS

## Cabinet infirmier

Guilène GLOAGUEN et Hélène RESSIGUIER du cabinet infirmier de Pencran sont heureuses d'accueillir Lauriane HINGANT en tant que collaboratrice.



Cabinet Infirmier de Pencran

Z.A. de Gorrequer

29 800 PENCAN

Soins à domicile 7jrs/7

02 98 85 29 04

## Programme des cafés des aidants du CLIC

Le café des aidants vous donne rendez-vous au 1er étage de la Cimetière, 12 rue Saint Ernel à Landerneau, le premier jeudi de chaque mois, de 14h à 16h, autour d'un thème.



Café des aidants  
Pays de Landerneau-Dioulais

**Jeudi 01/10 :** Handicap ? Incapacités ? Quelles différences ?

**Jeudi 05/11 :** Comment se reconstruire après ?

**Jeudi 03/12 :** Les richesses de la relation d'aide.

## Information relative aux actes de cruauté sur des équidés

Consciente de la gravité de la situation, et en lien avec les services de gendarmerie, la municipalité propose à tous les propriétaires et éleveurs de chevaux et autres équidés, présents sur la commune de Pencran de se faire recenser en mairie. Un contact téléphonique ou un mail peut suffire. Nous pourrions alors les contacter plus facilement pour les informer, par exemple, de réunions d'informations futures.

## GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



### ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS : LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

#### RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

## Adresses, horaires et numéros utiles

### Communauté de Communes du Pays de Landerneau

#### Daoulas (CCPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

- **Secrétariat** : 02 98 21 37 67
- **Service environnement** : 02 98 21 34 49
- **CLIC** : 02 98 85 99 08
- **Pôle emploi** : 39 49
- **CPAM** : 36 46

### Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20

### Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

- **Recyclables** : vend. 4 et 18 septembre
- **Ordures ménagères** : vend. 11 et 25 septembre

### Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

**Marie-Françoise LE GUEN**

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

### Déchetteries :

#### • **Plouédern**

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

Horaires d'été (jusqu'au 31/10) du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Un box recyclerie "Le Tri Porteur" y est à votre disposition.

#### • **Pencran**

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours

### Eau du Ponant :

Station d'épuration, 20 allée du Bois Noirs, Landerneau

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf le lundi 17h)

#### **Pour les urgences uniquement :**

Contactez ce même numéro (24h/24h)

### Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

02 98 85 00 82

### Relais Petite Enfance (RPE) :

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Le RPE n'est pas en capacité de reprendre son activité habituelle. L'animatrice assure une permanence téléphonique et propose des RDV au bureau de la Cabane aux Bruyères à Plouédern tous les jours de 9h à 17h.

### Trésor public :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

### Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie
- **Terrains de sports** : sur la façade des vestiaires

### Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

## Démarches administratives

### Permis de construire et déclaration préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

### Carte nationale d'identité et passeport :

Délivrance, renouvellement, perte...

Mairie de Landerneau

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

<https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/>

#### **Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)**

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>